



Les ménages

Les ménages exercent dans leurs activités quotidiennes (déplacements, logements, achats...) des pressions sur l'environnement qui tendent à augmenter. Si les impacts environnementaux découlant de la consommation paraissent négligeables à l'échelle individuelle, ils s'avèrent collectivement importants, y compris à l'étranger *via* notamment l'achat de produits importés et les voyages touristiques. L'individualisation de l'habitat, l'agrandissement des surfaces habitées et l'amélioration du confort contribuent à l'accroissement de la consommation d'énergie et sont en partie responsables de l'artificialisation des sols. La mobilité accrue, très largement associée à l'usage de la voiture, génère des pressions environnementales croissantes. Reflet des modes de consommation, la quantité de déchets produite par les ménages progresse également.

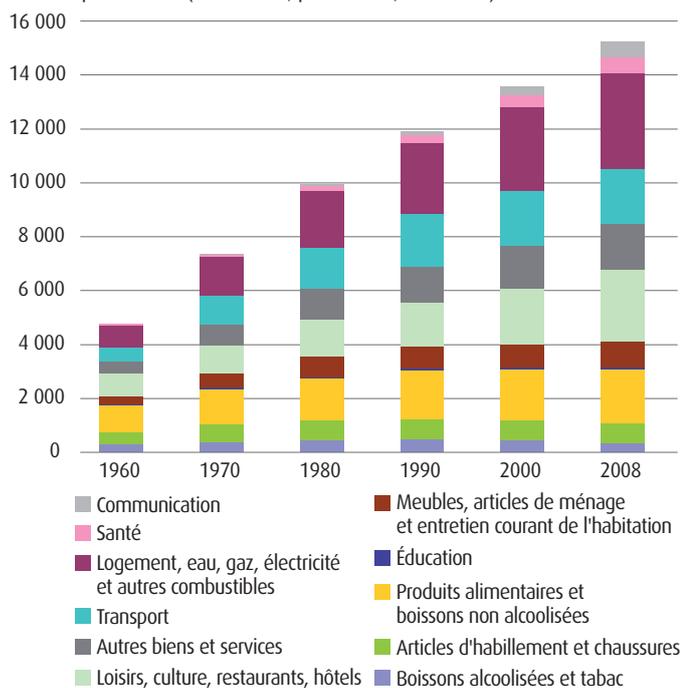
La consommation des ménages : en augmentation continue

En 2006, la France métropolitaine compte 26,2 millions de ménages, soit 80 % de plus qu'en 1960. En comparaison, la croissance démographique n'est que de 34 % sur la période. La taille moyenne des ménages diminue régulièrement en raison principalement de l'augmentation de l'espérance de vie et des changements de comportement de cohabitation (nombre plus élevé de personnes seules, de couples sans enfant et de familles monoparentales) : égale à 3,1 en 1962, elle n'est plus que de 2,9 en 1975 et 2,3 en 2005. Ces évolutions influencent fortement la consommation courante des ménages, le mode d'habitat et la mobilité.

La consommation des ménages par habitant est en augmentation régulière depuis plusieurs décennies. En volume, elle a été multipliée par 3,2 depuis 1960. Dans le même temps, les modes de consommation ont sensiblement évolué : la part de l'alimentation dans les dépenses

Évolution des dépenses de consommation des ménages par poste entre 1960 et 2008

En euros par habitant (en volume*, prix chaînés, base 2000)



Note : Les postes sont présentés suivant l'ordre de croissance le plus rapide ; * en volume : dépenses corrigées de l'effet des variations de prix.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

totales a diminué tandis que celles du transport, de la communication, du logement et des loisirs ont augmenté.

Ces changements donnent lieu à un accroissement des pressions sur l'environnement car le volume de biens et services consommés augmente et les dépenses s'orientent vers des catégories à fort impact : le logement (principalement la construction et la consommation d'énergie), le transport en voiture et en avion, les loisirs et déplacements liés, les produits des technologies de l'information et de la communication à fort taux de renouvellement...

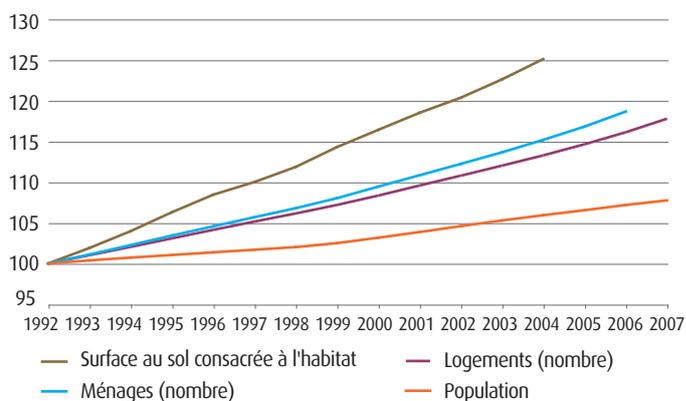
L'habitat

Une consommation croissante d'espace

En 2007, l'habitat individuel et collectif occupe 4 % du territoire national avec 2,3 millions d'hectares. Cela représente presque la moitié des sols artificialisés¹, qui incluent aussi les zones industrielles et commerciales, les routes... L'artificialisation des sols est un phénomène pour l'essentiel irréversible, responsable du recul des terres arables et des milieux naturels, de la perturbation du cycle de l'eau, du mitage des paysages et de la fragmentation des écosystèmes².

Évolution comparée de la population et de la surface consacrée à l'habitat entre 1992 et 2007

En indice base 100 en 1992



Note : La surface au sol consacrée à l'habitat de 1992 à 2004 correspond aux postes 21 (habitat individuel) et 22 (habitat collectif) de la nomenclature fonctionnelle du territoire de l'enquête Teruti. À partir de 2005, l'enquête Teruti est remplacée par une nouvelle enquête Teruti-Lucas. Les résultats ne sont pas comparables entre les deux enquêtes qui utilisent des échantillons différents.

Source : Insee - ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SSP), enquête Teruti.

¹ Le taux d'artificialisation des sols s'élève à 9,2 % en 2007 selon l'enquête Teruti-Lucas.

² Voir le chapitre « Occupation des sols ».

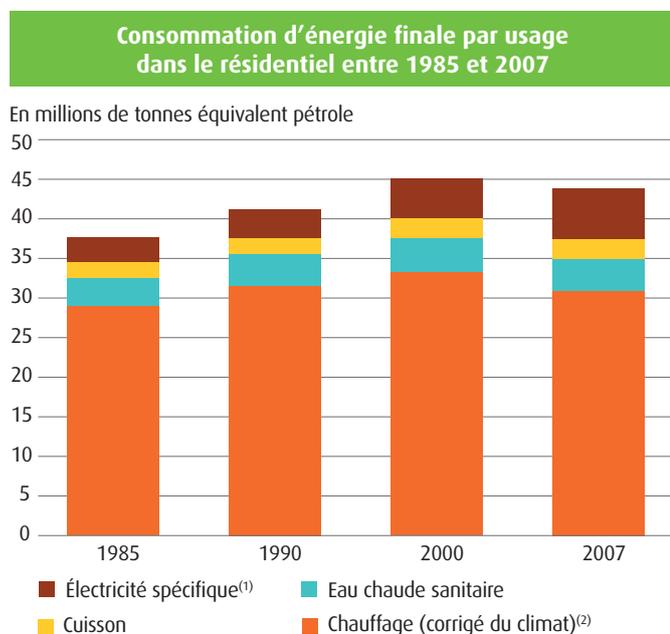
La surface occupée par l'habitat a augmenté environ cinq fois plus vite que la population et environ deux fois plus vite que le nombre de ménages sur la période 1992-2004. Cela signifie que la surface consommée par habitant s'accroît : on observe un couplage entre la croissance démographique et l'artificialisation du sol. Or, l'un des principes du développement durable réside dans le découplage entre la croissance (économique, démographique) et l'utilisation des ressources naturelles, tout particulièrement les ressources finies (dont le sol). Cette pression accrue sur les sols et l'espace est due à la conjugaison de plusieurs phénomènes : l'augmentation du nombre de ménages, l'agrandissement des logements et des espaces attenants, ainsi que l'essor de l'habitat individuel, en particulier dans les zones rurales.

Les maisons individuelles se substituent à l'habitat collectif. L'intérêt suscité par ce type d'habitat, plus consommateur d'espace, s'est renforcé ces dernières années : 61 % des logements construits en moyenne annuelle entre 2000 et 2007 sont des maisons individuelles, contre 25 % en 1960 et 50 % au début des années quatre-vingt-dix.

Depuis 1990, la croissance de la construction neuve est particulièrement dynamique dans les communes rurales et les petites unités urbaines (moins de 10 000 habitants). La baisse tendancielle du coût du transport et le coût du foncier plus bas en périphérie sont les causes principales de l'étalement urbain³. La progression des logements neufs en zone rurale résulte aussi des préférences d'une partie des ménages pour ce cadre de vie. L'éparpillement de l'habitat dans les zones périurbaines génère une forte augmentation des déplacements quotidiens des ménages.

La consommation d'énergie pour le chauffage en baisse

La consommation d'énergie dans le secteur domestique correspond au tiers de la consommation finale énergétique totale⁴ en France. Elle a donc des incidences majeures sur l'environnement : émissions de polluants dans l'air, émissions de gaz à effet de serre et autres impacts indirects liés aux modes de production de l'énergie.



Note : (1) Électricité nécessaire pour les services qui ne peuvent être rendus que par l'usage de l'énergie électrique, tels que l'éclairage et l'électroménager. Elle ne prend pas en compte l'eau chaude, le chauffage et la cuisson, qui peuvent utiliser différents types d'énergie.
(2) Correcté des variations climatiques, c'est-à-dire calculé en tenant compte d'un indice de rigueur climatique, permettant d'obtenir la consommation correspondant à des conditions climatiques « normales ».

Source : Ceren.

³ Voir le chapitre « Étalement urbain ».

⁴ Quantité d'énergie disponible pour l'utilisateur final par opposition à la consommation d'énergie primaire qui inclut l'énergie nécessaire à la production d'énergie.

En 2007, la consommation d'énergie finale du secteur résidentiel s'élève à 43,8 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep). Sur la période 1985-2007, elle a progressé de 16,5 %, sous l'effet conjugué de l'accroissement du parc de logements et du taux d'équipement des ménages en appareils électriques. Depuis 2004, une légère baisse de la consommation est observée dans un contexte de hausse des prix et de sensibilisation à la maîtrise de la demande d'énergie.

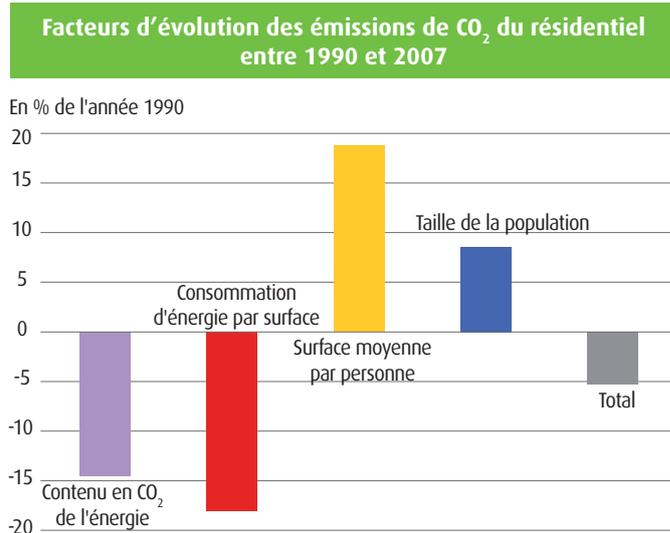
Le chauffage est l'usage énergétique dominant des logements, avec 70 % de la consommation totale en 2007. Depuis 2000, on constate une baisse de la consommation d'énergie pour le chauffage (-7 %). Cette baisse est en partie imputable au renforcement de la réglementation thermique dans la construction neuve et aux travaux réalisés dans les logements existants, notamment grâce aux déductions fiscales mises en place.

Une progression de la consommation d'électricité

L'électricité spécifique, c'est-à-dire hors chauffage, eau chaude et cuisson, est le second poste de consommation d'énergie dans l'habitat, en valeur absolue, et celui dont la croissance est la plus forte. La consommation d'électricité pour les usages spécifiques a été multipliée par deux entre 1985 et 2007, en raison de la progression de l'équipement électrodomestique : électroménager, téléviseurs, multimédia, climatisation... Cette multiplication des appareils dans les habitations a plus que compensé l'amélioration de la performance énergétique de nombreux appareils électroménagers.

Émissions de CO₂ : les progrès de l'efficacité énergétique en partie annulés par l'amélioration du confort

L'énergie consommée dans les logements entraîne l'émission de 83,9 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) en 2007⁵, représentant 19 % des émissions nationales⁶. Entre 1990 et 2007, les émissions totales de CO₂ du parc de logements ont diminué de 5 %, alors que celui-ci a augmenté de 20 %. Ce progrès est lié à la substitution



Note : Émissions liées au chauffage (hors chauffage collectif), à la production d'eau chaude sanitaire et à la cuisson.

Note de lecture : La baisse de 5 % des émissions de CO₂ du résidentiel entre 1990 et 2007 résulte de plusieurs facteurs qui ont joué en sens opposé. L'effet à la baisse lié au contenu carbone de l'énergie et à la consommation d'énergie par surface a été partiellement annulé par l'effet à la hausse de la surface moyenne par personne et de la taille de la population.

Source : Citepa - SOEs - Insee.

⁵ Y compris les émissions de CO₂ issues de la combustion de la biomasse.

⁶ Hors utilisation des terres, leurs changements et la forêt (UTCF).

progressive du fioul⁷ par le gaz (à moindre contenu carbone) et l'électricité⁸ et à l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements obtenue par une meilleure isolation thermique, un meilleur rendement des chaudières... Toutefois, les économies d'énergie liées au progrès technique ont été en grande partie neutralisées par l'augmentation de la surface moyenne des logements⁹ (91 m² en 2006 contre 86 m² en 1992) et la hausse de la température moyenne des pièces.

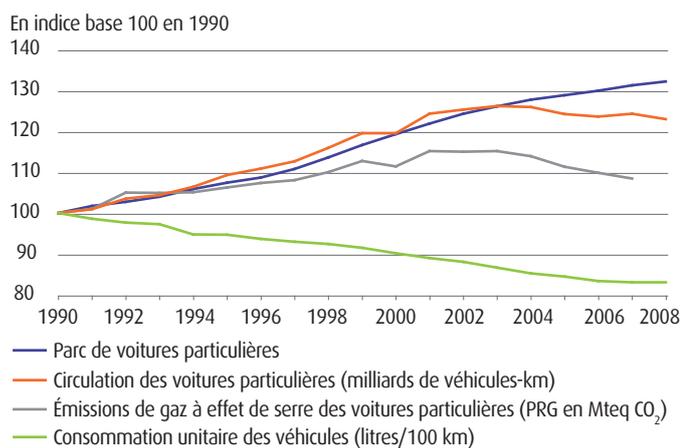
La mobilité

Une mobilité croissante des personnes

Les déplacements des ménages ne cessent d'augmenter pour se rendre au travail, faire les courses, accompagner les enfants à l'école ou pour les loisirs et le tourisme. Le nombre de véhicules utilisés et les distances parcourues augmentent, tandis que le temps passé à se déplacer et la fréquence de déplacement restent relativement stables (entre 3 et 4 déplacements par personne et par jour). La structure des motifs de déplacement évolue avec le temps. Les déplacements contraints (travail, achats, démarches...) diminuent au profit des déplacements choisis (loisirs, tourisme). Principalement effectués avec des véhicules motorisés, ces déplacements exercent de fortes pressions sur l'environnement : émissions de gaz à effet de serre, nuisances sonores, pollutions indirectes liées à la construction des véhicules et des infrastructures de transport (consommation de ressources, rejets de polluants, fragmentation des habitats naturels...).

Exprimée en voyageurs-kilomètres, la mobilité sur le territoire national a augmenté de 25 % entre 1990 et 2008. La répartition entre les modes de transport est restée stable sur la période : 82 % pour les voitures particulières, 16,5 % pour les transports collectifs (train et autobus) et 1,5 % pour l'avion.

Évolution des émissions de gaz à effet de serre liées à la circulation des voitures particulières entre 1990 et 2008



Note : Les émissions de gaz à effet de serre des voitures particulières sont mesurées par leur pouvoir de réchauffement global exprimé en millions de tonnes équivalent CO₂.

Source : CCFR - Setra - Asfa - TNS-Sofres (panel Ademe/SESP et panel « Inrets ») - CPDP - SOes - Insee.

⁷ Depuis le premier choc pétrolier de 1973, on assiste à une baisse continue de l'utilisation du charbon et du fioul (respectivement 0 % et 17 % en 2007 contre 10 % et 60 % en 1973) au profit de l'électricité et du gaz naturel (chacun 30 % en 2007, contre moins de 10 % en 1973). Le bois représente 15 % des consommations et reste stable depuis 1973.

⁸ Les émissions induites par la production d'électricité ne sont pas affectées au secteur résidentiel.

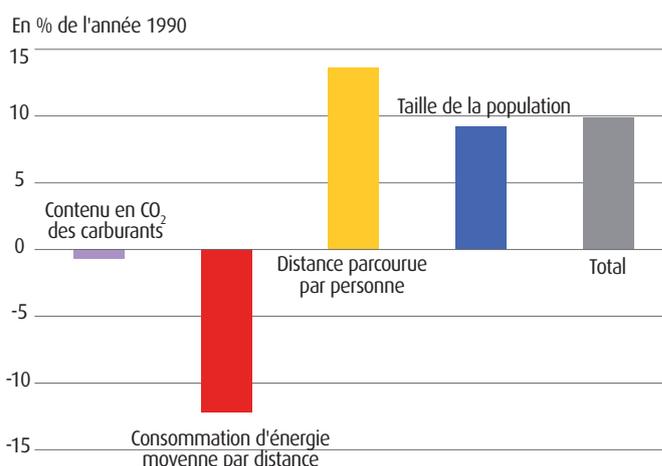
⁹ C'est surtout la surface des maisons individuelles qui s'accroît (111 m² en 2006 contre 102 m² en 1992), celle des appartements étant stable (66 m²).

L'accroissement des distances parcourues est très largement associé à l'usage de la voiture. Le parc automobile a plus que doublé en France entre 1973 et 2008. Le taux de motorisation des ménages, c'est-à-dire la part des ménages possédant au moins un véhicule, est passé de 61 % à 83 % sur la période. La proportion des ménages équipés de deux voitures et plus est passée de 16,5 % en 1980 à 36 % en 2008. Cette hausse du parc ainsi que le développement des infrastructures routières permettent de se déplacer plus rapidement et donc plus loin pour un même budget temps. Sur le réseau autoroutier, la circulation automobile a augmenté de 80 % de 1991 à 2008.

Émissions de CO₂ : la baisse des consommations unitaires des voitures compensée par la croissance de la circulation entre 1990 et 2008

Le recours accru à la voiture met en jeu des émissions croissantes de gaz à effet de serre. La circulation des voitures particulières est responsable en 2007 de 13,5 % des émissions nationales de gaz à effet de serre, contre 11,6 % en 1990¹⁰. L'éco-efficacité des véhicules mis sur le marché s'améliore¹¹ : baisse de la consommation unitaire moyenne de carburant des voitures particulières en France (8,2 litres/100 km en 1990 et 6,8 litres/100 km en 2008) et des émissions moyennes de CO₂ des véhicules neufs (176 g/km en 1995 et 140 g/km de CO₂ en 2008). Les « classes vertes » A, B ou C (émissions de CO₂ inférieures à 140 g/km) représentent 63 % du total des ventes de véhicules neufs en 2008 contre 29 % en 2002. Cependant, sur la période 1990-2008, ces progrès sont en partie éclipsés par le fait que le parc automobile français croît, vieillit (âge moyen de 8,1 ans en 2008, contre 5,8 ans en 1980) et parcourt des distances croissantes. Toutefois, depuis 2004, les déplacements en voitures particulières se stabilisent.

Facteurs d'évolution des émissions de CO₂ liées aux véhicules individuels des ménages entre 1990 et 2007



Note de lecture : La hausse de 10 % des émissions de CO₂ des véhicules individuels entre 1990 et 2007 résulte de plusieurs facteurs qui ont joué en sens opposé. L'effet à la baisse lié au contenu carbone des carburants et à la consommation d'énergie moyenne par distance a été compensé par l'effet à la hausse de la distance parcourue par personne et de la taille de la population.

Source : Citepa - SOes - Insee.

¹⁰ Hors UTCE.

¹¹ Voir le chapitre « Transports ».

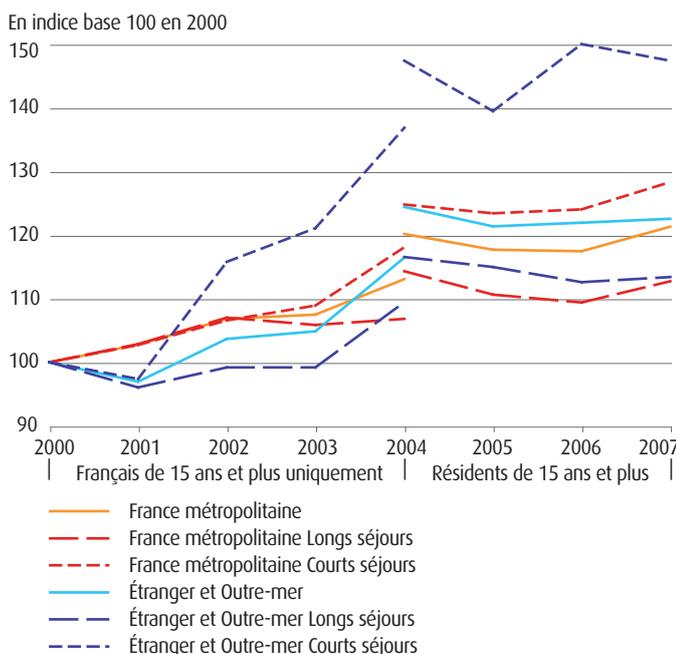
Une hausse de la mobilité touristique

Le poids des déplacements touristiques dans la mobilité globale est particulièrement important et augmente. Les voyages de courte durée se multiplient et tendent nettement à s'éloigner du domicile. Cette tendance au fractionnement des séjours est observée depuis le milieu des années quatre-vingt. Elle est notamment liée au développement des moyens de transport plus rapides (avion, TGV, réseau autoroutier), à la baisse des tarifs de l'avion, à une plus grande accessibilité à l'information touristique et à une amélioration du niveau de vie.

Une proportion croissante de Français se déplace à l'étranger. Les séjours à l'étranger et en outre-mer ont augmenté de 25 % entre 2000 et 2007. La forte valeur de l'euro par rapport au dollar et la compétitivité de l'offre touristique mondiale expliquent notamment cet engouement. On assiste en particulier à une forte croissance des déplacements de courte durée (+5,7 % par an depuis 2000). Le développement des lignes aériennes à bas tarifs (*low cost*) et l'usage d'internet facilitent l'émergence de nouveaux comportements de voyages, de plus en plus guidés par les opportunités au détriment de destinations préalablement choisies.

Ces changements de comportement ont pour effet d'augmenter l'intensité en transport du tourisme (plus de kilomètres parcourus par nuitée) et les émissions de gaz à effet de serre, l'essentiel des déplacements étant réalisés avec des modes de transport dépendant du pétrole. Sur le territoire métropolitain, les déplacements touristiques des Français sont principalement effectués en voiture (82 % en 2007), suivis de loin par le train (13,5 %). Les voyages hors Europe sont presque exclusivement réalisés en avion (93 %). À l'intérieur de l'Europe, 40 % des séjours sont réalisés en voiture, 37 % en avion et 9 % en train. La rapidité, la praticité et le coût restent les critères prépondérants pour le choix du mode de transport des voyages. Le critère environnemental a encore peu d'influence dans la détermination des choix modaux.

Évolution des séjours personnels par destination et selon leur durée entre 2000 et 2007



Note : De 2000 à 2004 : Français de 15 ans et plus uniquement ; de 2004 à 2007 : Résidents de 15 ans et plus.

Source : Direction du tourisme - TNS Sofres, enquête SDT.

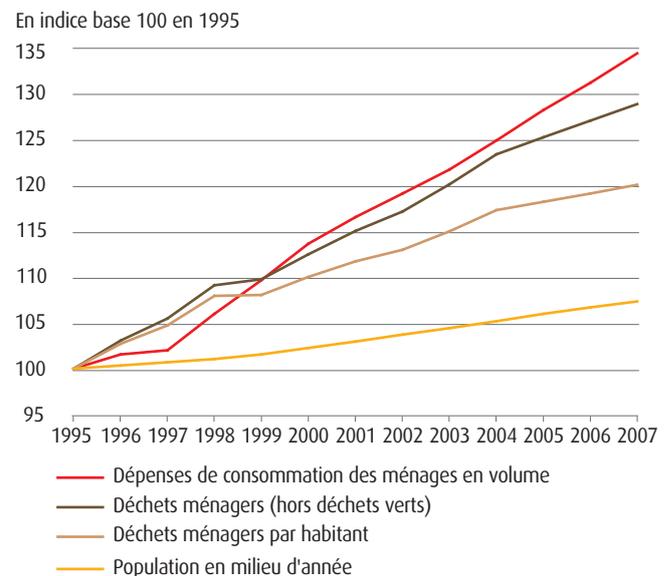
Les déchets des ménages

Une production de déchets toujours en hausse

La quantité et la diversité des déchets ménagers sont le reflet de nos modes de production et de consommation. Entre 1995 et 2007, les quantités de déchets produites par les ménages ont progressé de 39 %. Au cours de la même période, la population n'a augmenté que de 7 %. En 2007, les déchets des ménages sont estimés à 30,4 millions de tonnes et représentent 80 % des déchets collectés par les municipalités. La production moyenne par habitant s'élève à 477 kg. Toutefois, depuis 2004, sa progression ralentit : de 2,4 % entre 1995 et 2003, elle passe à 1,5 % par an entre 2004 et 2007.

La production de déchets ménagers évolue parallèlement à la consommation. Un découplage relatif est toutefois observé ces dernières années, la consommation en volume ayant augmenté de 2,5 % par an en moyenne entre 2004 et 2007, alors que la collecte de déchets ménagers (hors déchets verts) a augmenté de 1,4 % par an.

Évolution comparée de la consommation des ménages et de la production de déchets ménagers entre 1995 et 2007



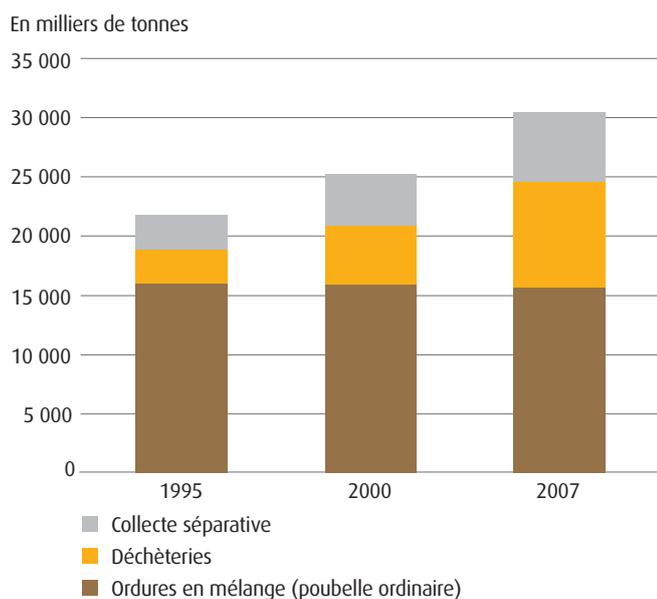
Source : Ademe - SOeS - Insee.

Des marges de progrès en matière de valorisation et de tri

La hausse de la production de déchets ménagers résulte aussi de l'évolution des modes de collecte. La croissance des tonnages collectés est induite par l'augmentation des apports en déchèteries et des emballages recyclables collectés séparément (verre, papiers-cartons, métaux ou plastique). À l'inverse, les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées tendent à diminuer et représentent 52 % du total en 2007 contre 74 % en 1995. La poubelle ordinaire contient cependant encore une part importante de déchets putrescibles (30 %), de papiers-cartons (16 %) et de verre (6 %) qui pourraient en partie être valorisés. La loi Grenelle¹² renforce la politique de réduction des déchets. Dans cette perspective, un des objectifs nationaux est de réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant pendant les cinq prochaines années.

¹² Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

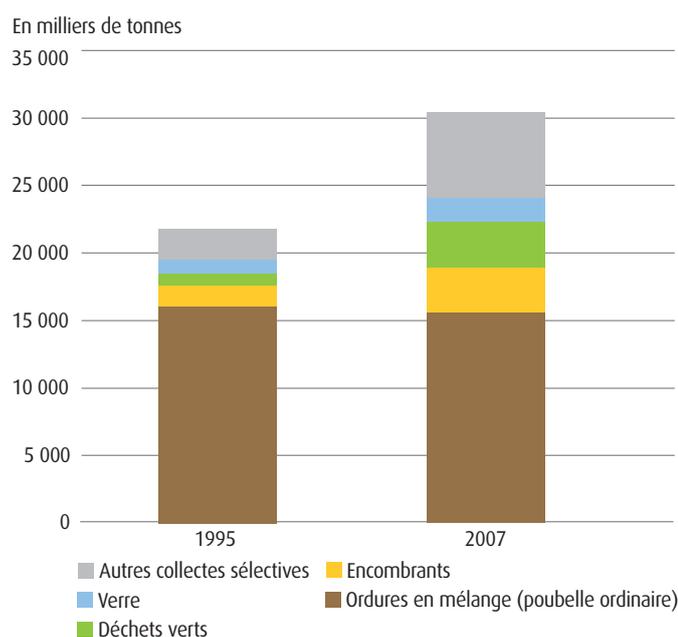
Évolution de la collecte des déchets des ménages entre 1995 et 2007



Entre 1995 et 2007, la tendance est à l'accroissement des déchets verts, des encombrants, des déchets d'équipements électriques et électroniques en fin de vie et des résidus de produits de bricolage. Ces gisements de déchets sont en effet mieux captés par le biais des collectes spécifiques et surtout des déchèteries. Auparavant, une partie d'entre eux faisait l'objet de dépôts ou d'élimination sauvages. On note également une augmentation significative des textiles sanitaires (couches, lingettes, nappes et serviettes en papier...) dans les ordures ménagères résiduelles.

En augmentation dans les années quatre-vingt-dix, les tonnages d'emballages ménagers sont stables depuis 2004. Seuls les emballages plastiques continuent de progresser. Ils représentent en 2007 plus d'un

Évolution de la composition des déchets des ménages entre 1995 et 2007



emballage ménager sur deux et 21 % des quantités d'emballages ménagers mis sur le marché. L'augmentation de la consommation et la multiplication des emballages ont été compensées par la baisse du poids unitaire de certains emballages et les substitutions opérées entre matériaux.

DONNÉES & MÉTHODOLOGIE

Estimation des quantités de déchets produits par les ménages

La production de déchets par les ménages est estimée à partir d'enquêtes réalisées par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) sur les déchets municipaux :

- l'enquête sur les installations de traitement (Itom) mise en œuvre depuis 1975 ;
- l'enquête Collecte réalisée en 2005 et 2007 ;
- la campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères menée en 2008 (étude par sondage).

Ces enquêtes permettent de connaître les tonnages, la composition des déchets municipaux et la part des ménages dans l'ensemble des déchets collectés par le service public.

Les déchets des ménages comprennent les ordures en mélange mises dans la poubelle ordinaire, toutes les collectes séparatives (les emballages, les journaux-magazines, les déchets verts, les encombrants faisant l'objet d'un ramassage particulier) et les apports en déchèterie.

Ils ne comprennent pas les déchets pris en charge par une filière spécialisée tels que les textiles usagés, les véhicules hors d'usage ou une partie des équipements électriques et électroniques hors d'usage.

Pour en savoir plus

- Agence européenne pour l'environnement, 2007. « 06 - Sustainable consumption and production » in *Europe's Environment: The fourth assessment*. Luxembourg : Office des publications officielles des communautés européennes. pp. 251-289.

Sites internet

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) : <http://www.ademe.fr>
- Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa) : <http://www.citepa.org>
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) : <http://www.insee.fr>
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM) : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>
- Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (site thématique sur le tourisme) : <http://www.tourisme.gouv.fr>
- Service de l'observation et des statistiques (SOeS) : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr> Rubrique « Environnement » > « Observation et statistiques de l'environnement » > « Données essentielles » > « Société » > « Ménages ».

PHÉNOMÈNES ÉMERGENTS

Les déchets d'équipements électriques et électroniques des ménages

Un équipement électrique et électronique (EEE) est un équipement fonctionnant grâce à un courant électrique ou des champs électromagnétiques, c'est-à-dire avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur rechargeable. Les EEE des ménages regroupent :

- les appareils électroménagers ;
- les appareils audiovisuels (télévision, lecteur DVD, hi-fi, caméscope, lecteur MP3...) ;
- les équipements informatiques et de télécommunication (ordinateur, téléphone portable, smart phone, navigateur GPS...) ;
- les outils, les jouets et autres équipements de loisirs ;
- les lampes basse consommation et fluorescentes.

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), 1,3 million de tonnes de déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) sont générées annuellement par les ménages. Ces déchets représentent une faible part des ordures ménagères (environ 5 %). Toutefois, ils sont en forte croissance (de 3 à 5 % par an), en raison de la hausse du taux d'équipement des ménages et du

taux de renouvellement des appareils. Aujourd'hui, le remplacement des appareils est davantage dû à des phénomènes de mode et aux avancées techniques qu'à leur durée de vie théorique. Les ordinateurs, les téléviseurs et les téléphones portables sont des exemples de cette croissance de la consommation tirée par la production. En 2008, 549 millions d'équipements ménagers ont été mis sur le marché français, soit environ 1,5 million de tonnes. Les gros appareils électroménagers représentent 58 % du tonnage mis sur le marché, ce qui ne reflète pas le nombre d'unités vendues. En effet, les lampes (21 %) et les équipements informatiques et de télécommunication (19 %) représentent le plus grand nombre d'unités mises sur le marché.

De plus, les DEEE contiennent une part importante de substances dangereuses ou toxiques. Leur composition est complexe et variée :

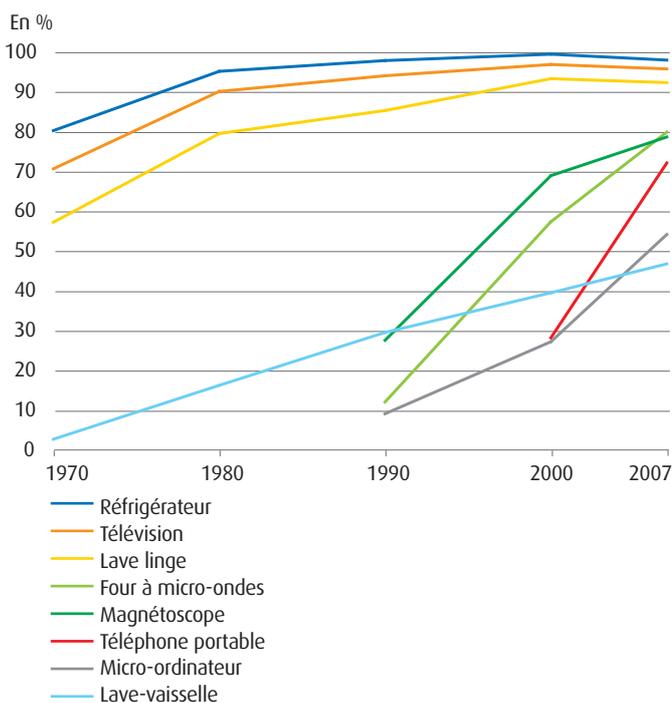
- métaux ferreux et non-ferreux ;
- matériaux inertes (verre, béton...) ;
- plastiques, contenant ou non des retardateurs de flamme halogénés ;
- composants spécifiques : chlorofluorocarbures (CFC) et autres gaz à effet de serre, piles et accumulateurs, tubes cathodiques, écrans et cristaux liquides, commutateurs au mercure, condensateurs aux polychlorobiphényles (PCB)...

Certains DEEE sont des déchets dangereux. Leur mélange aux ordures ménagères présente des risques pour l'environnement et la santé, en raison des rejets toxiques dans l'air, l'eau et le sol qui peuvent provoquer leur mise en décharge ou leur incinération.

En France, la filière de collecte sélective et de traitement des DEEE ménagers est en place depuis le 13 novembre 2006, en application de deux directives européennes (2002/96/CE et 2002/95/CE). Les consommateurs sont informés lors de l'achat d'un nouvel équipement du montant de l'éco-contribution inclus dans le prix et destiné à couvrir les coûts de collecte sélective et de traitement des DEEE. Le tri des déchets par les ménages est un préalable fondamental au bon fonctionnement de la filière. Si les DEEE ne sont pas triés, ils ne peuvent faire l'objet d'un traitement approprié.

En 2008, 283 500 tonnes de DEEE ménagers ont été collectées. Ce chiffre peut sembler faible au regard des tonnages d'équipements mis sur le marché (1,5 million de tonnes) mais les déchets collectés actuellement sont les appareils vendus il y a plusieurs années, dans un contexte où le marché des EEE était plus restreint (moindre variété des équipements, moindre taux d'équipement des ménages, fréquence de renouvellement moins élevée). Le développement significatif des ventes d'EEE observé au cours des deux dernières décennies laisse prévoir un accroissement inéluctable du gisement de DEEE dans les années à venir.

Évolution du taux d'équipement des ménages entre 1970 et 2007



Source : Insee.